

ARRETE N° 254-22
Portant nomination stagiaire sur
Madame MAUJEAN
Grade : animateur
à temps complet 35/35^{ème}
à compter du 1^{er} août 2022

Envoyé en préfecture le 29/07/2022

Reçu en préfecture le 29/07/2022

Affiché le 29/07/2022

ID : 066-200049211-20220729-A2022237-AI

Berger
Levrault

Le Président de la Communauté de Communes Conflent Canigo ;
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code général de la fonction publique,
Vu le décret n° 92-1194 du 4 novembre 1992 fixant les dispositions communes applicables aux fonctionnaires stagiaires de la Fonction publique territoriale,
Vu le décret n°2008-512 du 29 mai 2008 relatif à la formation statutaire obligatoire des fonctionnaires territoriaux,
Vu le décret n° 2011-558 du 20 mai 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des animateurs territoriaux
Vu le décret n° 2016-601 du 12 mai 2016 modifiant le décret n° 2010-330 du 22 mars 2010 fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux membres des cadres d'emplois régis par le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à plusieurs cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;
Vu le décret n° 2016-594 du 12 mai 2016 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale ;
Vu la vacance en date du 24/02/2022 au tableau des effectifs d'un emploi de : Animateur à temps complet 35/35^{ème},
Vu la déclaration de vacance d'emploi effectuée auprès du Centre de Gestion 66 en date du 16/05/2022,
Vu la candidature de l'agent satisfaisant aux conditions de recrutement fixées par la loi susvisée,
Vu le certificat médical d'aptitude délivré par un médecin généraliste agréé
Vu l'inscription de l'agent sur la liste d'aptitude d'accès au grade de nomination susvisé établie en date du 06/01/2022 par le CDG du Gard,
Considérant que l'agent a opté pour la reprise des services de droit public,
Considérant que l'agent a accompli des services en qualité d'agent contractuel de droit public d'une durée de 11 mois 1 jour repris conformément aux dispositions prévues par les décrets susvisés,

ARRETE

Article 1 : A compter du 01/08/2022, Madame MAUJEAN Emma, née le 07/04/1994 est nommée Animateur stagiaire à temps complet pour une durée de 1 an.

Madame MAUJEAN Emma est classée à l'Echelon n° 1 de son grade, indice brut 372 indice majoré 343 (payé 352) avec une ancienneté dans l'échelon de 11 mois 1 jour.

Article 2: L'agent est soumis au régime spécial de Sécurité Sociale des fonctionnaires et est affilié à la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (C.N.R.A.C.L).

Article 3 : Au cours de la période de stage l'agent est astreint à suivre une formation d'intégration réalisée par le CNFPT, conformément aux dispositions réglementaires du décret susvisé.

Article 4 : Avant le terme normal, il peut être mis fin au stage de l'agent :

- en cas d'insuffisance professionnelle, après avis de la Commission Administrative Paritaire, dès lors que la moitié du stage sera accomplie,
- en cas de faute disciplinaire, après avis du Conseil de Discipline,

Dans les deux cas, la fin de stage a lieu sans préavis ni indemnité de licenciement et après communication du dossier à l'agent.

Article 5 : Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'agent.

Ampliation adressée :

- au Représentant de l'Etat,
- au Président du Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales,
- au Comptable de la collectivité.

Fait à PRADES, le 21 juillet 2022

Le Président,

JL JALLAT



Le Président,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

Le Présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa notification.

Le Présent arrêté peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa notification devant le Tribunal Administratif Territorial compétent (Montpellier)

Notification faite le 29/07/2022

Signature de l'agent

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'JL Jallat', is written over the 'Signature de l'agent' label.